



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CYCLE DES
HAUTES
ÉTUDES DE LA
CULTURE

CYCLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA CULTURE

Session 20-21 - « Écologie et culture »

SYNTHÈSE DU RAPPORT DU GROUPE 4 (H2O)

S'appuyer sur les ressources culturelles des territoires pour réinventer habitudes et habitats

RÉFÉRENTE : Nicole PHOYU-YEDID, Inspectrice générale des affaires culturelles

Juliette ARMAND, Directrice des événements et de l'exploitation du Grand Palais à la RMN– Grand Palais

Anne Flore DE VALENCE, Directrice des Affaires Culturelles à la mairie de Villejuif

Béatrice JOSSE, Curatrice d'art contemporain

Natalia LECLERC, Ancienne Vice-présidente culture et développement durable de l'Université de Bretagne occidentale, en formation de conservateur des bibliothèques

Laetitia MORELLET, Architecte des bâtiments de France, Cheffe de l'UDAP de la Haute-Vienne, Direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine

Alexandre RIBEYROLLES, Metteur en scène, Directeur des structures de création et de diffusion « La Constellation » et « La Lisière »

Les rapports du CHEC sont le fruit de la réflexion collective de leurs auteurs sans engager, dans leurs constats et propositions, le ministère de la Culture.

SYNTHÈSE ET POINTS MARQUANTS DU RAPPORT

« S'APPUYER SUR LES RESSOURCES CULTURELLES DES TERRITOIRES POUR RÉINVENTER HABITUDES ET HABITAT »

Pour son travail sur la « réinvention » des habitudes et de l'habitat, le groupe H2O s'est largement documenté sur les travaux de recherche et expérimentations actuels, qui constituent une source d'inspiration très utile. Pour rendre accessibles et concrètes les différentes propositions pour l'avenir qui en découlent, le groupe a fait le choix d'un récit en dystopie.

Tout est dit dans l'introduction du rapport : le sujet n'est pas simplement architectural mais impose de réfléchir à nos modes de vie et de changer profondément les représentations. En se posant en 2050, le groupe énonce toute une série de propositions autour d'un axe : en cherchant à décoloniser les imaginaires, à désanthropiser leurs visions, à décentrer leurs intérêts, les populations de ce qu'il nomme « l'après Effondrement » ont réussi à réparer le monde.

Le rapport s'attache à un changement profond des approches, imaginant une autre organisation au titre de laquelle le ministère de la Culture aurait joué un rôle moteur, dans ces propositions et dans son travail d'animation en lien avec les autres ministères. Cette dystopie s'appuie sur les outils et références de la période récente : les biorégions, le design spéculatif, la demande d'une place accrue de la culture dans les SCOT et le combat toujours d'actualité du Ministère pour revaloriser le positionnement de l'architecte, les communs, les friches, le débat autour des notions de labels et d'appels à projets, la question de la réutilisation des sites et des matériaux, le rôle transversal du Ministère... autant de thématiques familières qui se retrouvent mises en perspective dans ce voyage vers un futur à préparer et que le rapport dépeint sous des dehors positifs si les bonnes décisions sont prises dans le temps présent.

Compte tenu de la nature du rendu sous forme de fiction d'anticipation, nous avons fait le choix pour en rendre compte d'en tirer quelques éléments clés de citation.

I. UN RAPPEL : LE RÔLE INDISPENSABLE DE LA CULTURE, ENTENDUE DE FAÇON HOLISTIQUE, POUR ACCOMPAGNER LES MUTATIONS SOCIÉTALES

Les signaux d'alerte des scientifiques étant menaçants, ils avaient permis d'anticiper cet effondrement. Le ministère de la Culture, plus apte à s'adapter que tout autre administration de par sa relation directe aux artistes, principaux pourvoyeurs d'idées nouvelles, avait mis en place des réformes radicales. Son fonctionnement agile et la redéfinition de ses missions avaient permis d'accompagner des populations, ce qui a sans doute largement contribué à la sérénité et la confiance de ces dernières durant la fameuse **période de transition (2020-2040)**, malgré la brutalité de l'effondrement.

Le gouvernement prenant la mesure d'une crise sociale et culturelle qui se manifestait sous ces nombreuses formes, avait alors reconnu l'apport crucial de la culture dans l'ensemble des politiques publiques.

II. LA RECHERCHE D'AUTRES LOGIQUES TERRITORIALES QUI S'APPUIENT SUR LES TRAVAUX ACTUELS

Depuis le tournant des années 2020, le ministère de la Culture dans son organisation territoriale (DRAC) proposait non plus une lecture des territoires selon la grille d'organisation administrative (commune, communauté de communes, métropole, département, région, pays), **mais selon une lecture des paysages**.

La **biorégion**, concept inventé aux États-Unis dans les années 1970 par des écologistes qui voulaient remplacer les limites administratives par des frontières naturelles, biophysiques et géographiques, remplaçait l'ancien découpage en régions élaboré en 1956 et désormais désuet. L'idée de ces écologistes était que ce changement conceptuel aiderait à rendre les activités humaines plus respectueuses de l'environnement, mais aussi plus compatibles avec les capacités écologiques des territoires.

La biorégion est un territoire délimité par des caractéristiques écologiques relativement homogènes et autonomes, en cohérence avec la population, sa culture et son histoire. Elle approfondit des institutions existant déjà dans les années 2020, comme les comités de bassin mis en place par le secteur de l'eau pour transcender les frontières administratives par des territoires « naturels » dans la gestion de la ressource.

III. L'IMPORTANCE DES APPROCHES TRANSVERSALES : TERRITOIRES, MÉTIERS, EAC, RÔLE DE L'INTERMINISTÉRIEL

Pendant la Transition, le ministère de la Culture avait ainsi obtenu que la culture soit partie intégrante des réflexions politiques et plus spécifiquement des documents **stratégiques de territoire (SCOT)**, de manière à ce qu'elle soit au cœur de la vision stratégique et à inscrire le territoire dans le temps long.

Les collectivités furent parties prenantes de cette démarche, invitées à coopérer entre elles pour valoriser leurs récits de territoire. Le ministère de la Culture prit en compte le temps très long de la géologie et de l'hydrologie, échelle de formation du paysage et notamment de ses ressources primaires, le temps long de l'archéologie et du patrimoine pour en comprendre les racines culturelles et les habitudes, et le temps court des pratiques culturelles, ces trois échelles se nourrissant réciproquement.

De nouvelles communautés de travail naquirent alors : DAC, urbanistes, économistes... se parlaient. La recherche de transversalité, dans son sens premier de recoupement de plusieurs disciplines ou secteurs, de création de liens, devint le mode d'approche et de solution privilégié.

L'entrelacement des activités et des savoirs avait prévalu à la réorganisation, et le ministère de la Culture n'envisageait plus ses missions en dehors d'une relation constante et de partenariats formalisés avec celles des ministères de l'Environnement, de l'Éducation, de l'Agriculture, du Logement, etc...

IV. L'HABITAT

En considérant la culture dans son sens anthropologique, comme communauté d'identités, outil de transformation des territoires, le ministère de la Culture avait saisi la question de l'habitat sous l'angle du milieu de vie, du lieu où on demeure, ainsi que sous celui des traces que nous y laissons (« Habiter, c'est laisser des traces », Walter Benjamin) et les habitudes comme « des inventions de vie et de pratiques qui attachent l'agir et le savoir à des lieux et à d'autres êtres » (V. Despret, Habiter en oiseau, p. 42).

Le ministère de la Culture avait aussi anticipé les enjeux démographiques, dont l'augmentation du nombre de personnes âgées, l'aspiration des plus jeunes à quitter les métropoles, les arrivées massives des exilés climatiques. Il appliquait la définition juridique de la Convention de Faro (Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, Faro, 27.X.2005).

Réenchanter ces quartiers, donner de la valeur et de l'habitabilité à ces grands ensembles furent des missions que le Ministère de la Culture se fixa. En s'appuyant sur des designers, artistes, urbanistes, architectes issus de ces quartiers, l'idée fut de

faire émerger des projets de « réappropriation culturelle », en assumant le parti pris de la diversité, reflet de la pluralité des sensibilités qui composent les communautés. Seule une méthodologie de design spéculatif adaptée au temps de la Transition pouvait favoriser la participation active de ces habitants réunis en véritables communautés, capables de se mobiliser pour leur habitat et non plus contre le pouvoir.

En suivant les exemples que Patrick Bouchain avait expérimentés par “La preuve par 7”, les habitants s’approprièrent le droit de rénover et requalifier par eux-mêmes leur habitat individuel comme collectif. L’auto-construction s’imposa aussi parmi les pratiques architecturales, à l’exemple de celle du chilien Alejandro Aravena qui laissait inachevés ses bâtiments afin qu’ils puissent être améliorés par les habitants tout en permettant d’en diminuer les coûts à l’acquisition.

Les villes et villages changèrent donc considérablement, il devint possible de cultiver les communs (notamment les espaces devenus vacants du fait de l’absence de routes pour les voitures, de garages, de supermarchés etc..).

La transformation des friches culturelles avait consisté à adjoindre des artistes et des habitants aux professionnels des lieux. Les tiers-lieux devinrent le modèle dominant.

V. LA MÉTHODOLOGIE DU JUSTE PROCESS

Il s’agit d’inclure chacun, dans un projet, pour contribuer, accompagner le sachant qui va programmer ; faire participer chacun à l’endroit de ses compétences ; le directeur culturel, lui, a un rôle d’animateur (dans la lignée de Jean Blaise) : attirer les artistes, faire venir le public. Il fait office de médiateur, voire de « traducteur ».

Porteur de cette capacité à changer l’imaginaire et à rendre les changements désirables, à développer une pensée complexe et à faire « traduction », le ministère de la Culture est désormais présent dans les programmes des autres ministères et a vocation à animer des discussions et projets inter-ministériels. Son rôle dans le développement de l’imaginaire et de la prospection/innovation est valorisé, aboli le système des appels à projets. Le modèle dominant de financement des projets n’était plus celui d’une réponse à un modèle de pensée uniformisant devant s’appliquer abstraitement sur l’ensemble du territoire. Il n’existe aujourd’hui que des financements adaptés aux situations locales. Chaque projet est accompagné en amont pour aider à sa mise en place et en aval lorsque les financements sont nécessaires.

De même, le système des labellisations des structures évolua fortement. Si le label est garant de la pérennité des financements sur un temps long, il n’est plus aujourd’hui prisonnier de formats inamovibles et adopte une souplesse évolutive. Les populations évoluant plus vite que les structures, les labels sont devenus a contrario garants de la capacité des dites structures d’évoluer voire de muter.

VI. LA VALORISATION DU RÔLE DES ARCHITECTES

Le ministère de la Culture avait dans les années 2020 poussé à une réforme de la loi sur la maîtrise d'œuvre dans les marchés publics, dite « loi MOP », pour que la rémunération des architectes se fasse, non au pourcentage de matériaux utilisés, mais à l'intelligence et à la sobriété du projet. Depuis, les maîtres d'ouvrage rémunèrent donc davantage la matière grise, en particulier celle des architectes et designers, plutôt que l'énergie grise liée à l'extraction de matériaux. Le Conseil de l'ordre des architectes et la MAF assurant les maîtres d'œuvre, adaptèrent ainsi leurs contrats pour les axer sur les risques propres de la réhabilitation et du déjà-là non normé.

Les collectivités locales avaient pu créer un corps d'architectes en collectivité, à l'image des architectes voyers de la Ville de Paris, permettant de diffuser une culture architecturale auprès des élus. Le ministère de la Culture avait pérennisé l'intervention des architectes-conseils de l'État, qui aux côtés des architectes urbanistes de l'État, faisaient un travail de terrain et de médiation fondamental pour renforcer la qualité des projets dans un objectif de zéro artificialisation nette et proposer des leviers économiques pour les promouvoir. Cette diffusion de la culture du territoire et du projet permit un aménagement du territoire adapté aux enjeux de changement climatique.